

SECRETARIAT D'ÉTAT
À LA CULTURE

ARRÊTÉ

Le Secrétaire d'État à la Culture,

VU la loi du 31 Décembre 1913 sur les Monuments Historiques, et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 Juillet 1927, 27 Août 1941, 25 Février 1943, 24 Mai 1951, 30 Décembre 1966 et le décret du 18 Avril 1961 ;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques des 28 Janvier, 24 Mars et 26 Mai 1975 ;

ARRÊTÉ :

Article 1er - Sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques les édifices (ou parties d'édifices) des XIXème et XXème siècles ci-après désignés :

I - REGION PARISIENNE.

- PARIS (10ème) - Hôtel Leblanc-Barbedienne, 63, rue de Lancry (façade et toiture sur rue, escalier avec sa rampe en fonte et salon au 1er étage avec son décor).

- VAL-DE-MARNE -

- BOISSY-SAINT-LEGER - Château du Piple (façades et toitures du château et de l'Orangerie ; grand et petit salons du rez-de-chaussée avec leur décor et fontaine Saint-Babeléan).

- VINCENNES - Musée du Bois, 40, route circulaire du lac Daumesnil, dans le bois de Vincennes (bâtiment principal en totalité)

II - REGION D'ALSACE.

- BAS-RHIN -

- STRASBOURG - Immeuble, 56, allée de la Robertsau (façade et toiture sur rue).

- Hôtel particulier, 76, allée de la Robertsau (façade et toiture sur rue).

- Immeuble, 1, place Broglie (tourelle d'angle et balcons des 3ème et 4ème étages).

...../.....

- BAS-RHIN (Suite) -

- STRASBOURG (Suite) - Immeuble, 22, rue du Général Castelnau (façades et toitures sur rues, vestibule et escalier avec sa rampe en fer forgé).
- Immeuble, 22, rue Sleidan (façades et toitures sur rue, y compris la grille d'entrée).
- Immeuble, 46, rue des Vosges (façade et toiture sur rue).

- HAUT-RHIN -

- COLMAR - Immeuble, 4, rue des Artisans (façade et toiture sur rue de la partie droite de l'immeuble).
- Immeuble, 7, rue Bartoldi (façades et toitures sur rue, y compris la grille en fer forgé).
- GUEBWILLER - Immeuble, 104, rue de la République (façade et toiture sur rue).

III - REGION D'AQUITAINE.

- DORDOGNE -

- BERGERAC - Château de Mouney-Sully (façades et toitures de l'ensemble des bâtiments).
- PERIGUEUX - Hôtel de la Préfecture (façades et toitures, les trois salons, la salle à manger et le grand vestibule avec son escalier à double révolution).
- Ancienne loge maçonnique, 10, rue Saint-Front (façades et toitures).

- GIRONDE -

- ARCACHON - Casino municipal (façades et toitures).
- BORDEAUX - Temple des Chartrons, rue Notre-Dame (en totalité).
- Galerie bordelaise entre la rue des Piliers de Tutelle et la rue Sainte-Catherine (en totalité).
- Fontaine de la place Amédée-Larrieu, ainsi que le mur du fond du marché avec les deux autres fontaines qui sont adossées à ses extrémités.
- CESTAS - Château (façades et toitures du château et de la tour octogonale située près des communs).

- LANDES -

- AIRE-SUR-ADOUR - Halles aux grains (en totalité).
- MONT-DE-MARSAN - Hôtel de la Préfecture (façades et toitures).
- Eglise de la Madeleine (en totalité).

- LOT-ET-GARONNE -

- SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE - Forge du Moulinet (en totalité).

- PYRENEES-ATLANTIQUES -

- BIARRITZ - Château Boulard, avenue du Château (façades et toitures)

IV - REGION D'AUVERGNE.

- ALLIER -

- NERIS-LES-BAINS - ancienne gare (façades et toitures).

- HAUTE-LOIRE -

- LE PUY - Théâtre, place du Breuil (intérieur avec son décor).

- PUY-DE-DOME -

- AMBERT - Hôtel-de-Ville (façade et toiture).

- CHAMALIERES - Pavillon de l'Hôtel Majestic, 33, avenue de la Gare (façades et toitures).

- PARENTIGNAT - Pont suspendu sur l'Allier (en totalité).

V - REGION DE BOURGOGNE.

- COTE-D'OR -

- BROCHON - Château (façades et toitures ; escalier d'honneur ; grand salon et salle à manger avec leur décor).

- DIJON - Théâtre, place du Théâtre (façades et toitures).

- Halles du Marché (en totalité).

- Immeuble "Modern style", place Grangier, à l'angle des rues du Château et au Temple (façades et toitures).

- Maison, 50, rue de Longvic (partie gauche de la façade et toiture correspondante).

- Chapelle de l'ancienne école Saint-François de Sales, 5, rue du Lycée (en totalité), ainsi que les façades et les toitures du petit pavillon du XVIème siècle qui la précède.

- Hôtel de la Cloche, à l'angle de l'avenue de la 1ère Armée Française et de la rue Devosge (façades et toitures).

- YONNE -

- AUXERRE - Passage couvert Manificier (en totalité, y compris les deux entrées du passage sur les rues Fécauderie et des Boucheries).

- YONNE (Suite) -

- SENS - Hôtel-de-Ville (façades et toitures).
- Théâtre municipal (en totalité).
- Marché couvert (en totalité).

- SACRE-ET-LOIRE -

- AUTUN - Ancienne Prison, place Saint-Louis (en totalité).
- Passage de la Terrasse, entre la rue aux Cordiers et la rue de la Terrasse (en totalité).
- Maison néo-rennaissance, 17, rue de l'Anquebuse (façade et toiture sur rue).

VI - REGION DE BRETAGNE.

- FINISTERE -

- MOULAIS - Viaduc (en totalité).
- SAINTE-GOAZEC - Château de Trévarez (fontaine dans le parc).

- ILLE-ET-VILAINE -

- RENNES - Théâtre, place du Théâtre (façade et toiture et décor du plafond de la salle).
- VITRE - Gare (en totalité).

- MORBIHAN -

- AURAY - Basilique Sainte-Anne (en totalité).
- PRIZIAC - Chapelle Saint-Yves (en totalité).
- VANNES - Préfecture (façades et toitures).

VII - REGION DU CENTRE.

- C H E R -

- BOURGES - Ancien château d'eau, place Séraucourt (en totalité).
- Fontaine de Bourdaloue, place Marcel Flaisant (en totalité).

- INDRE-ET-LOIRE -

- TOURS - Hôtel-de-Ville (façades et toitures, escalier d'honneur et grande salle des fêtes).

VIII - REGION DE CHAMPAGNE-ARDENNES.

- AUBE -

- TROYES - Ancien cirque municipal, boulevard Gambetta (façades et toitures).
- Kiosque à musique, rue J. Lebocey (en totalité).

- MARNE -

- CHALONS-SUR-MARNE - Maisons 7 à 11, avenue du Général Leclerc (façades et toitures du bâtiment à usage de bureaux, portail et grille en fer forgé).
- REIMS - Eglise Saint-Nicolas (en totalité, y compris les éléments décoratifs intérieurs).

- HAUTE-MARNE -

- LA FERTE-SUR-AUBE - Halles (façades et toitures).

IX - REGION DE CORSE.

- CORSE -

- CALVI - Hôtel Nord-Sud (façades et couverture).

X - REGION DE FRANCHE-COMTE.

- DOUBS -

- GENEVES - Mairie-Lavoir (façades et toitures).

- JURA -

- DOLE - Théâtre municipal (en totalité).
- Maison Jorrot, 21, avenue Rockefeller (façades et toitures).
- LONS-LE-SAUNIER - Théâtre (façades et toitures).

...../.....

- HAUTE-SAONE -

- BUCEY-LES-GY - Mairie-Lavoir (façades et toitures).
- GY - Mairie (façades et toitures).

XI - REGION DE LANGUEDOC-ROUSSILLON.

- HERAULT -

- BEZIERS - Théâtre, place de la Victoire (façade principale).
- MONTPELLIER - Immeuble, 6, rue Boussairolles (escalier monumental avec son décor).

- GARD -

- SAINTE-GILLES-DU-GARD - Château d'Espeyran (façades et toitures).

XII - REGION DE LORRAINE.

- MEURTHE-ET-MOSELLE -

- NANCY - Chambre de Commerce, 40, rue Henri-Poincaré (façade et toiture sur rue, y compris les vitraux des baies du rez-de-chaussée).

XIII - REGION DE MIDI-PYRENEES.

- HAUTE-GARONNE -

- TOULOUSE - Capitole (salle des Illustres, salle Henri-Martin, salle du Conseil Municipal, salle des Mariages et grand escalier d'honneur avec leur décor).
- Hôtel de la Bourse, 3, place de la Bourse (façades et toitures).
- Café Ribent, 3, place du Capitole (salle du rez-de-chaussée avec son décor).
- Maison en terre cuite de Virebent, 27, avenue de la Colonne (façade et toiture sur l'avenue).
- Maison en terre cuite de Virebent, 28, rue des Marchands (façade et toiture sur rue).
- Maison en terre cuite de Virebent, 1, rue Compans (façade et toiture sur rue).
- Maison en terre cuite de Virebent, rue de Bornier et 31, rue Paul Dupin (façade et toiture sur rue).
- Librairie Modern Style, 66, rue Gambetta (extérieur).

- LO 2 -

- CANORS - Hôtel-de-Ville, boulevard Gambetta (façades et toitures).

- HAUTES-PYRENNES -

- LUX-SAINTE-SAUVEUR - Thermes de Saint-Sauveur (en totalité).
- TARNES -
 - Maras, 70, rue du Régiment de Bigorre (façades et toitures de l'ensemble des bâtiments).
 - Musée Massey (façades et toitures).

XIV - REGION DU NORD -

- NORD -

- DOUAI - Chapelle du Lysée de jeunes filles (en totalité, y compris le réfectoire se trouvant sous la chapelle).
- LILLE - Place de la République et Place Richébé - Ensemble Napoléon III :
 - Palais des Beaux-Arts (façades et toitures).
 - Préfecture (façades et toitures ; grand escalier salon qui lui fait face ; bureau 1900 du secrétariat).
 - Hôtel des Postes (façades et toitures).
 - Hôtel aux Cariatides (façades et toitures).
 - Statue de Faidherbe, y compris son socle.
- ROUBAIX - Maison, 16, Boulevard Leclercq (façade et toiture sur rue).

- PAS-DE-CALAIS -

- BERCK - Chapelle de l'Hôpital Casin-Ferrechaud (peintures murales d'Albert Besnard).
- NETHEM - Grille d'honneur du jardin public et kiosque à Musique.

XV - REGION DE BASSE-NORMANDIE.

- CALVADOS -

- CAN - Frison, rue du Général Moulin (bâtiment du XIXème siècle, en totalité).
- DEAUVILLE - Ancienne Villa Rothschild, actuellement Villa Strassburger (façades et toitures).
- DOUVRE-LA-DÉLIVRANDE - Basilique (en totalité).

- ORNE -

- ALLENCON - Halle au Blé (en totalité).
- LA MÉSLE-SUR-SARTHE - Eglise (en totalité).

XVI - RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE.

- SEINE-MARITIME -

- ROUEN - Maison, 29, Rue Verte (façade et toiture sur rue).

XVII - RÉGION DES PAYS DE LOIRE.

- LOIRE-ATLANTIQUE -

- NANTES
 - Eglise Notre-Dame du Bon-Port (en totalité).
 - Musée des Beaux-Arts, 10, rue Clémenceau (façades et toitures) et escalier d'honneur).
 - Hôtel Garreau, 13, rue Dobrée (façades et toitures sur rues et sur cour).

- MAINE-ET-LOIRE -

- ANGERS
 - Palais de Justice (façades et toitures).
 - Hôtel Fiscalier de la Motte, 10-12-14, Boulevard Bessemeau (façades et toitures).
- LA BOHALLÉ - Eglise (en totalité).

- SARTHE -

- REQUILLÉ - Château de la Roche-Mailly (façades et toitures).

- VENDÉE -

- LES SABLES D'OLONNE - Immeubles 1, 3, 5, 7, rue Travet et 4 et 4 bis, Place Maréchal Foch (façades et toitures sur rues).

XVIII - RÉGION DE PICARDIE.

- AISNE -

- GUISE - Familistère Gedin (façades et toitures de l'ensemble des bâtiments).

- OISE -

- MORTEFONTAINE - Château de Vallières (façades et toitures).

- SOMME -

- AMIENS
 - Cirque municipal, place Languenville (façades et toitures).
 - Musée de Picardie, 43, rue de la République, (façades et toitures, escalier et galeries avec œuvres de Puvis de Chavannes).
 - Hôtel Beustet-Wagniez (actuellement Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie), 33, rue des Etages (en totalité, y compris la grille d'entrée).
 - Tour Ferret (façades et couverture).
- BOVENS
 - Eglise (façades et toitures).

XIX - REGION DE POITOU.

- CHARENTE -

- ANGOULEME
 - Préfecture (façades et toitures).
 - Hôtel-de-Ville (façades et toitures, escalier et salon d'honneur).

- CHARENTE-MARITIME -

- LA ROCHELLE
 - Gare (façades et toitures y compris celles de la Tour centrale et hall avec ses mosaïques).

- VIENNE -

- POITIERS
 - Hôtel-de-Ville, place du Général Leclerc (façades et toitures et grand escalier d'honneur).
 - Préfecture (façades et toitures sur la place et la cour d'honneur).

XX - REGION DE PROVENCE - COTE-D'AZUR.

- ALPES-MARITIMES -

- MENTON
 - Hôtel Winter Palace, avenue Riviera (façades et toitures).
- NICE
 - Musée Massena, promenade des Anglais et rue de France (façades et toitures).
 - " " - Hôtel Négresse, promenade des Anglais et rue de Rivoli (façades et toitures).
- ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN - Villa construite par Badovici, promenade Le Corbusier (en totalité).

- BOUCHES-DU-RHONE -

- MARSEILLE - Préfecture (façades et toitures).

- V A R -

- HYERES - Villa Marie-Laure de Noailles ou château Saint-Bernard (façades et toitures de la ville, jardin et reste de l'ensemble de l'ancien château).
- Villa Tholozan ou Alberti, boulevard d'Orient (en totalité).

- VAUCLUSE -

- AVIGNON - Hôtel-de-Ville, place de l'Horloge (façades et toitures, escalier d'honneur et salle des fêtes).
- ORANGE - Théâtre Municipal, allée Aristide Briand (façades et toitures).

XXI - REGION RHONE-ALPES.

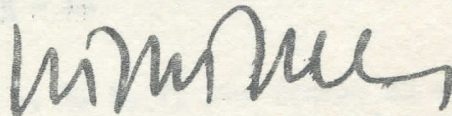
- LOIRE -

- SAINTE-ETIENNE - Château de Contenson (façades et toitures).

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au bureau des hypothèques de la situation des immeubles inscrits.

Article 3 - Il sera notifié aux Préfets des départements, aux Maires des communes et aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 29 Octobre 1975.



Michel GUY